

Questionnaire de PNC-France aux candidats à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

Le changement climatique devient une réalité tangible qui inquiète à juste titre les jeunes générations. Le gaz carbonique, largement responsable de ce réchauffement, s'accumule dans l'atmosphère : c'est pourquoi nous estimons qu'il faut en réduire les émissions le plus vite possible mais, responsables, que nous devons le faire en maitrisant l'impact socio-économique de la transition énergétique.

Le moyen le plus rapide et efficace pour décarboner nos activités passe par une électrification des usages car, avec notre électricité décarbonée, le gain en émissions est immédiat et quasi total. C'est pourquoi malgré les économies d'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui devront être mises en œuvre à coût supportable, la consommation d'électricité va croître significativement dans les prochaines décennies.

L'électricité, devenue un bien essentiel, va conditionner notre futur : il est urgent que soient prises les décisions pragmatiques qui s'imposent pour augmenter nos capacités de production afin d'assurer en toutes circonstances et en toute indépendance une fourniture d'électricité répondant aux besoins de nos concitoyens et de notre économie. La guerre tragique en Ukraine exige de sortir de notre dépendance au gaz naturel.

Vous êtes candidat(e) à la Présidence de la République. Vos électeurs potentiels ont besoin de connaître vos intentions dans le domaine de l'énergie, et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions suivantes, conjointement rédigées par le bureau de l'association ainsi que par PNC2100, le groupe des jeunes de Patrimoine Nucléaire et Climat (PNC-France: https://pnc-france.org/).

Vous êtes invités à nous retourner vos réponses aux questions ci-dessous et tout commentaire qui vous paraît utile à l'information des électeurs pour <u>le 28 mars 2022</u> au plus tard :

- Soit par voie électronique à pncfrance.secretaire@gmail.com;
- Soit par voie postale à : PNC-France, 9 rue du Brûlet, 69110 Ste Foy Lès Lyon.

Le bilan des réponses (ou non-réponses) sera publié début avril 2022.

Gouvernance

| La transition énergétique et en particulier les actions nécessaires à la maitrise changement climatique, couvrent toutes les missions d'un gouvernement. Quelle organisation gouvernementale mettriez-vous en place pour gére portefeuille « énergie » ? | |
|---|------|
| Intégrer le domaine de l'énergie dans le ministère de l'industrie ? | |
| OUI / NON | |
| Créer un grand ministère de l'énergie et de la réindustrialisation ? OUI / NON | |
| Conserver le rattachement du domaine de l'énergie au ministère de l'environnement ? | |
| OUI / NON | |
| Autre proposition : | |
| | - |
| Quelles sont les qualités que vous prioriseriez pour la personnalité qui aura la charg la transition énergétique ? (À classer de 1 à 6) | e de |
| ☐ La rigueur scientifique | |
| ☐ La communication | |
| ☐ Les relations internationales | |
| ☐ L'expérience militante | |
| ☐ L'expérience élective / le poids politique | |
| ☐ L'expertise technique | |
| Association de Défense du Patrimoine Nucléaire et du Climat (PNC-France) | |

Association de Défense du Patrimoine Nucléaire et du Climat (PNC-France) 9 rue du Brûlet - 69110 Ste Foy lès Lyon N° SIREN 893384362 - pncfrance.secretaire@gmail.com

| | e marché européen de l'électricité a démontré ses limites depuis plusieurs mois : uel type de réforme allez-vous proposer ? |
|---------|---|
| ac | souhaite réformer le marché européen mais garder les fondements du système etuel qui mutualise les moyens de production et fixe un prix de marché spot aropéen |
| sc | souhaite une réforme plus globale du marché de l'électricité, avec des prix qui ont fixés à l'échelle nationale et qui reflètent les moyens de production du pays, tout n' mutualisant au niveau européen les moyens de secours |
| Réponse | e: A / B |
| Commer | ntaires: |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Politique énergétique nationale

| 3. | Considérez-vous que le nucléaire est une énergie durable et d'avenir ou seulement une énergie de transition, au sens de l'acte délégué sur la taxonomie européenne ? |
|------|--|
| | DURABLE/ DE TRANSITION |
| | Soutenez-vous le projet de construction d'au moins 3 paires d'EPR2 le plus rapidement possible, accompagnant une relance industrielle ? |
| | OUI / NON |
| | Êtes-vous favorable au maintien et au développement au-delà de 2050 d'un socie solide de production d'électricité reposant sur l'énergie nucléaire décarbonée et pilotable, sachant que cela supposera une accélération des mises en construction? |
| | OUI / NON |
| 4. | Dans ce cadre, supprimerez-vous la limitation à 50 % de la contribution du nucléaire figurant dans la loi actuelle ? |
| | OUI / NON |
| Comn | nentaires : |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

5. Pour vous, un mix électrique réaliste en 2050 est constitué de : (cocher une case par ligne)

| | BEAUCOUP | UN PEU | PAS DU TOUT |
|------------------|----------|--------|-------------|
| Biomasse | | | |
| Éolien terrestre | | | |
| Éolien en mer | | | |
| Hydraulique | | | |
| Nucléaire | | | |
| Solaire | | | |

| Autres, | ou commentaires : |
|---------|-------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

- 6. Pour garantir nos approvisionnements électriques dans le futur, le mix électrique français doit-il reposer sur :
- Un nucléaire majoritaire complété par des moyens de production renouvelable ?

OUI / NON

- Des énergies renouvelables intermittentes majoritaires complétées par des moyens de production pilotable ?

OUI / NON

7. Aujourd'hui près des 2/3 de notre consommation d'énergie finale (1100 TWh sur 1600 TWh) proviennent des énergies fossiles, l'électricité, largement décarbonée en France, ne représentant que le tiers restant (480 TWh).

Pour décarboner l'industrie, les transports ou encore l'habitat, une électrification massive des usages est nécessaire. Dans son dernier rapport, RTE proposait différentes trajectoires de consommation d'électricité envisagées à l'horizon 2050 selon des choix sociétaux et économiques différents.

Quel objectif de consommation d'électricité en 2050 vous paraît-il raisonnable de retenir ?

| | Une très forte consommation d'électricité, conforme à l'estimation de l'Académie des |
|---|---|
| Α | sciences (+80%, 865 TWh) qui se caractérise par une électrification massive des usages avec réindustrialisation |
| В | Une croissance importante de la consommation , comme annoncée par le Président de la République (+ 60%, 750 TWh), fondée sur une sobriété forte (-40 % en termes |
| | d'efficacité énergétique) mais avec réindustrialisation du pays (scénario RTE+) |
| | Une croissance modérée de la consommation (+35%, 650 TWh), fondée sur une sobriété |
| C | forte et un maintien du secteur industriel existant sans développement massif de nouvelles |
| | industries (scénario de référence RTE) |
| | Une croissance quasi-nulle de la consommation (+10%, 550TWh) avec une très |
| D | importante sobriété, similaire à l'évolution prévue dans la SNBC qui, d'après RTE |
| | « implique des changements profonds dans les modes de vie et l'organisation sociétale » (scénario |
| | RTE-) |

| Objectif choisi: |
|------------------|
| Commentaires : |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Politique énergétique européenne

| 8. | taxonomie européenne? |
|----|---|
| | OUI / NON |
| | Avez-vous des réserves sur certains points ? |
| | |
| | |
| | |
| 9. | La Commission européenne fait pression sur la France (mise en demeure de mar 2019) pour que les concessions de gestion des barrages hydroélectriques soient mises en concurrence. |
| | Vous opposerez vous à cette volonté de la Commission européenne ? |
| | OUI / NON |
| | Commentaires: |
| | |
| | |
| | |
| | |

Gestion du nucléaire existant

10. L'Europe fait face à une diminution considérable de ses moyens de production pilotables avec l'arrêt de centrales nucléaires (en Allemagne, UK, Belgique, ...) et de centrales à lignite et au charbon.

En France plus de 12 GWe de production pilotable (charbon, fioul et Fessenheim), soit l'équivalent d'une douzaine de réacteurs nucléaires, ont été fermés depuis 2005 sans autre compensation que des moyens intermittents.

Notre parc apparaît désormais clairement sous-dimensionné.

Dans ce contexte, pensez-vous que la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim était une erreur ?

| OUI / NON |
|---|
| Commentaires: |
| |
| |
| |
| |
| Dans ce contexte, vous opposerez-vous aux fermetures anticipées de 12 autres réacteurs entre 2026 et 2035 telles que prévues par la PPE, sachant que leur durée de fonctionnement peut être prolongée grâce au grand carénage (sous réserve d'agrément de l'Autorité de Sûreté Nucléaire) ? |
| OUI / NON |
| Commentaires: |
| |
| |
| |

11. La prolongation de fonctionnement de centrales à eau légère du même modèle que les nôtres est autorisée de 60 à 80 ans aux États-Unis.

En France, la loi ne fixe pas de limite de durée d'exploitation des centrales nucléaires. Le seuil de 40 ans, qui s'appliquait aux durées d'amortissement initiales des installations nucléaires, a été considéré par l'Autorité de Sûreté Nucléaire comme étape nécessaire de révision complète de la sûreté des installations, avec un objectif de sûreté comparable à celui de la dernière génération de réacteurs.

Dans ces conditions êtes-vous favorable à l'exploitation des centrales nucléaires jusqu'à 60 ans ou davantage, tant que les conditions de sûreté requises par l'ASN sont réunies ?

OUI / NON

12. La technologie d'enfouissement dans un stockage géologique des déchets les plus radioactifs est une solution reconnue internationalement comme sûre et mature. La construction de sites de stockage géologique est désormais autorisée en Finlande et en Suède. En France, la Demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a obtenu un avis très favorable de la commission d'enquête.

Êtes-vous favorable au lancement immédiat de la Demande d'Autorisation de création (DAC) du projet CIGEO ?

OUI / NON

| on, quelle éaires? | solution | alternative | proposez-v | ous pour | la | gestion | des | déchets |
|-----------------------|----------|-------------|------------|----------|----|---------|-----|---------|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Développement du nouveau nucléaire

| 13. | Le mécanisme d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) oblige EDF à revendre à bas prix une partie de la production de son parc nucléaire historique à d'autres fournisseurs d'électricité pour que ces derniers puissent investir dans de nouveaux moyens de production pilotables et créer ainsi un véritable marché concurrentiel favorable aux consommateurs, ce qu'ils n'ont pas fait. Or cette redistribution imposée par le législateur a réduit fortement les marges d'investissements d'EDF. |
|-----|---|
| | Que prévoyez-vous pour gérer la disparition de l'ARENH en 2025 ? |
| | |
| | |
| 14. | Les programmes de R&D sur les réacteurs surgénérateurs de 4ème génération sont en plein développement dans le monde (USA, Russie, Chine, UK,). Ces types de réacteurs permettraient à la France d'augmenter considérablement le rendement énergétique de l'uranium et son indépendance énergétique, tout en fermant le cycle du combustible. |
| | Relancerez-vous ces programmes de recherche et développement de réacteurs surgénérateurs, avec un objectif clair d'industrialisation ? |
| | OUI/NON |
| (| Commentaires: |
| | |
| | |
| | |

| administratives, non liées à la sûreté) | |
|--|--|
| Êtes-vous favorable à une réduction de ces délais administratifs ? | |
| OUI / NON | |
| Commentaires: | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

15. Aujourd'hui, les délais de construction des projets nucléaires sont extrêmement longs car les procédures préalables à l'autorisation de création, et donc de début des travaux, sont mises en série (au moins 5 années, dont une majorité ressortent de contraintes

Vous êtes invité à nous retourner vos réponses aux questions ci-dessus et tout commentaire qui vous paraît utile à l'information des électeurs pour <u>le 30 mars 2022</u> au plus tard :

- Soit par voie électronique à <u>pncfrance.secretaire@gmail.com</u>;
- Soit par voie postale à l'adresse suivante : PNC-France, 9 rue du Brûlet, 69110 Ste Foy Lès Lyon.

Le bilan des réponses (ou non-réponses) sera publié fin mars / début avril 2022.